



Collecte des déchets

Pour toute question, demande ou réclamation
0800/11.799 - info@hygea.be - www.hygea.be

	(zone A et B) Toute l'entité
PMC	lundis 3, 17 mars
Déchets résiduels (moka)	lundis 3, 17 mars
Déchets organiques (vert)	lundis 3, 10, 17, 24 mars
	(zone A) Familleureux, Seneffe, Petit-Roeulx (zone B) Arquennes, Feluy
Conteneur papiers-cartons	lundi 3, 31 mars
	lundi 17 mars



Mesures de circulation

Course cycliste le 2 mars 2025 à Familleureux

Dans le cadre de la course cycliste qui aura lieu le 2 mars 2025, de 13h à 18h à Familleureux, Rue de Tyberchamps, Rivage de Buisseret et Chemin du château de Buisseret, la circulation des véhicules sera interdite uniquement dans le sens inverse de la course. Le stationnement des véhicules sera également interdit sur l'ensemble du parcours.

Chemin Royal à Feluy du 4 au 5 mars 2025

En raison du tournage d'un film, la circulation des véhicules sera interdite sur le Chemin Royal à Feluy du 4 mars 2025 à 19h30 au 5 mars 2025 à 04h30.



Opération Eté Solidaire, le recrutement est lancé

Tu as entre 15 et 21 ans, tu es étudiant.e, tu habites l'entité de Seneffe et tu aimerais être engagé.e lors de l'opération « Eté Solidaire » qui se déroulera dans différents quartiers de la commune ? Alors, pose ta candidature.

Chaque année, l'Administration communale organise en partenariat avec l'ASBL Maison de Jeunes le Câble, le CPAS et l'ASBL AMO Cultures Jeunes CHAMASE, l'opération « Eté Solidaire, je suis partenaire ». Cet été, sous réserve de l'approbation du dossier par la Région wallonne, le projet se déroulera du 7 au 18 juillet 2025.

Les objectifs de ce travail visent à l'amélioration et l'embellissement des quartiers et de leur environnement, à développer le sens de la citoyenneté et de la solidarité à l'égard des personnes en difficulté. Tu seras engagé.e pendant 10 jours à raison de 7 heures par jour. Pour plus de renseignements, tu peux appeler le 064/52.17.97.

Tu es intéressé.e? Envoie ta candidature pour le 11 avril 2025 au plus tard par courrier ou dépose-la dans la boîte aux lettres du service Jeunesse (bâtiment de la police), à l'attention du Service Jeunesse - rue des Canadiens, 15 à 7180 Seneffe.



Offres d'emploi

Le CPAS recrute un(e) formateur - formatrice pour son Initiative d'économie Sociale (I.E.S.) « Entretien d'espaces verts » Contrat CDI - temps plein (36h)

La Commune de Seneffe recrute :

- des professeur.e.s d'éducation physique ou psychomotricien.ne.s ou éducateur.trice.s spécialisé.e.s en activités socio-sportives pour les stages Espace jeunes (F/H/X)
- des instituteur.trice.s maternel.le.s ou primaire.s ou travailleur.se dans le domaine de l'animation avec une expérience avec les enfants de 2,5 à 5 ans pour les stages Espace Jeunes (F/H/X)

Plus d'infos sur www.seneffe.be



Nouvelle procédure d'inscription en milieu d'accueil : la pré-demande

Tout parent ou futur parent souhaitant que son enfant soit accueilli au sein d'un milieu d'accueil (collectif ou familial), doit dorénavant introduire une pré-demande d'accueil via My.ONE. Elle sera obligatoire à partir du 1er septembre 2025. Cette pré-demande peut s'effectuer sur le site my.one.be en créant un compte sécurisé. Le formulaire en version papier est disponible auprès des consultations de l'ONE. La pré-demande doit être réalisée avant de contacter les milieux d'accueil de votre choix pour une inscription. Vous avez une question? Vous souhaitez être accompagné(e) dans vos démarches? Contactez l'ONE par courriel à l'adresse my@one.be ou par téléphone au 02/432.88.55 (du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00).



Prise de photos d'identité à l'Administration communale

Il est désormais possible de réaliser vos photos d'identité directement auprès du service Population de l'Administration communale.

Ce service est destiné aux citoyens ayant besoin de photos pour leur carte d'identité ou leur passeport.

Ce service n'est pas disponible pour les photos destinées aux permis de conduire car il ne s'agit pas du même logiciel.

Pour plus d'informations, vous êtes invités à contacter l'Administration communale par téléphone au 064/52.17.04 ou par courriel à l'adresse population@seneffe.be.



Agenda



• Marche Adeps de l'unité scout de Feluy

Le dimanche 2 mars - 7h>18h - Rue de la Baronne 58/b à Feluy

Que ce soit à pied, à vélo ou en poussette, vous pourrez vous balader sur des parcours de 5, 10, 15 et 20 kilomètres. Vous passerez ainsi de surprise à émerveillement en découvrant le charme des anciennes ruelles de Feluy, les paysages ruraux et l'aspect enchanteur du vieux canal.

• Ciné-débat "Plus bas que terre"

Le vendredi 7 mars - 19h - Espace culturel de la Samme.

Attention une erreur s'est glissée dans l'agenda culturel, le ciné-débat débute à 19h et non 20h. Entrée gratuite et drink offert.

Infos et inscriptions : 064/52.16.91 - culture-tourisme@seneffe.be.

"La route des grandes Alpes, de Thonon à Menton"

Le vendredi 14 mars - 20h - Espace culturel de la Samme.

Conférence "Arkenna". Infos : 067/87.78.79. Entrée : 3€ (abonnement : 15€), tombola gratuite.

• Le Repair café vous donne rendez-vous

Le dimanche 16 mars - 10h>13h - Salle de "La Rotonde" (8 rue du Canal)

Des réparateurs bénévoles vous attendent avec vos objets à réparer : ordinateurs, petit électro tels que sèche-cheveux, vélo ou encore vos vêtements.

• Salon "Inondéa"

Le dimanche 16 mars - 10h>17h - Espace culturel de la Samme.

Seneffe accueillera le salon Inondéa, un événement incontournable consacré à la prévention des inondations en Wallonie.

Plus d'infos : 064/52.17.20 - www.inondea.com

• "Le jardin des potes agé.e.s" (Spectacle musical)

Le jeudi 20 mars - 14h>16h - Espace culturel de la Samme.

Un spectacle musical empreint d'émotion et de souvenirs.

Infos et inscriptions : 064/52.17.30 - fetes-jumelage@seneffe.be

Retrouvez toutes les activités sur www.seneffe.be/agenda

Activités Maison de Quartier (Place Albert 1er, 1 - Arquennes)

Cours de langue espagnole le 3 mars de 10h à 12h (3€)

Danses latines le 3 mars de 14h à 15h30 (2€)

Atelier papote le 4 mars de 13h30 à 15h30 (1€)

Gym douce le 6 mars de 11h à 12h (3€)

Atelier tablette/smartphone le 6 mars de 13h30 à 15h30 (2€)

Plus d'infos : 067/67.05.63 - 0476/96.77.14



Fermeture temporaire du cimetière de Petit-Roeulx

Le cimetière de Petit-Roeulx-lez-Nivelles sera fermé au public jusqu'au vendredi 28 février 2025. Cette fermeture est nécessaire en raison d'un chantier d'exhumations techniques et de travaux de création d'un ossuaire. Ces interventions doivent être réalisées dans des conditions garantissant la sécurité, la salubrité et le respect dû aux défunts. Nous vous remercions pour votre compréhension.



Petit pas pour le climat

En Belgique, une voiture thermique parcourt en moyenne 15 000 kilomètres par an, générant environ 2,5 tonnes de CO2. Cet impact est équivalent à celui d'un aller-retour en avion entre Bruxelles et Dakar, soit l'empreinte carbone d'une année entière de conduite en voiture.

Cela représente également un quart de l'empreinte carbone annuelle moyenne d'un Belge. Ces chiffres nous incitent à réfléchir à l'impact environnemental de nos déplacements, notamment lors des vacances. Bien que réduire ou éviter les trajets en avion soit souvent réalisable, l'usage de la voiture peut parfois s'imposer, notamment pour les personnes vivant en milieu rural, où les alternatives sont souvent limitées. Nous avons bien une responsabilité commune dans la lutte contre le changement climatique, mais nous ne disposons pas tous des mêmes leviers pour réduire notre empreinte carbone.

Vous pensez qu'il est impossible de limiter nos trajets en avion ?

Rappelons que 80% de la population mondiale n'a jamais pris l'avion, tandis qu'en Belgique, une personne sur deux prend l'avion au moins une fois par an.



Toute l'info sur www.seneffe.be



Suivez-nous !
« Commune de Seneffe »

Monsieur Pascal CLERINCX a prêté serment et a été installé dans ses fonctions de Conseiller communal suite à la démission de Madame Joséphine CARRUBBA de son mandat de Conseillère communale.

Les membres du Conseil ont voté une **motion en soutien aux agriculteurs** avec une série de demandes aux Gouvernements fédéral, wallon et régional telles que renforcer le soutien aux agriculteurs en couvrant les coûts des vaccinations obligatoires, instaurer des mesures de protection pour leur rémunération, lutter contre la hausse du prix des terres, simplifier les démarches administratives et assurer la sauvegarde et la transmission des exploitations familiales, tout en s’opposant à l’accord avec le Mercosur en l’état.

Le Conseil a pris connaissance de **l’arrêté du 17 janvier 2025 du Ministre des Pouvoirs Locaux réformant le budget initial 2025**. Le budget initial 2025 voté en séance du Conseil communal du 16 décembre 2024 a été réformé par l'Autorité de tutelle en corrigeant deux recettes du budget. Cette modification améliore le résultat à l'exercice propre de 15.000 €. Après réformation, le budget présente, à l’ordinaire, un boni à l’exercice propre de 308.282,31 € et un résultat global en boni de

6.858.356,21 €.

Une convention a été adoptée par le Conseil, il s’agit de **la convention entre la Commune de Seneffe et le Comité scolaire des écoles libres subventionnées, relative aux surveillances des temps de midi et à la sécurisation aux abords des écoles**.

Cinq membres ont été désignés par le Conseil pour représenter la Commune de Seneffe aux Assemblées générales de l’ASBL « Service de Promotion de la Santé à l’Ecole » pour la législature 2024-2030, il s’agit de Madame Céline MABILLE, Monsieur Pierre LECLERCQ, Monsieur Maxime BOVYN, Madame Christine MICHEL et Madame Sophie PECRIAUX. Madame Céline MABILLE et Madame Christine MICHEL ont également été désignées administratrices.

Le Conseil communal a approuvé **la première modification budgétaire pour l’année 2025**. Cette modification budgétaire prévoit la majoration du projet extraordinaire pour la rénovation et extension de la salle Fier à bras. Ce projet extraordinaire sera financé par un subside de 553.000 € et un emprunt de 946.000 €.

Le Conseil a approuvé **le budget initial du CPAS pour**

l’exercice 2025 qui, avec 6.300.000 € de recettes et 6.600.000 € de dépenses, annonce un résultat à l’exercice propre en mali de 260.000 €. Le résultat à l’exercice global est quant à lui au strict équilibre et ce, grâce à un prélèvement sur le fonds de réserve ordinaire. Le CPAS a inscrit plusieurs projets extraordinaires pour un total de 348.000 € financés à 85% par emprunts.

Un Cahier Spécial des Charges a été approuvé, il s’agit de **la rénovation énergétique et extension de la Salle Fier à Bras**. Le montant estimé s’élève à 1.500.000 €.

Le Conseil a décidé de **limiter la durée du stationnement avec usage obligatoire du disque de stationnement à 1 heure à l’Avenue Reine Astrid**, du côté impair, sur les 5 emplacements situés entre la Rue Lintermans et le numéro 267.

Les membres du Conseil ont approuvé **le rapport d’avancement final Energie pour l’année 2024**.

Le Conseil communal du 17 février 2025 peut être revu dans son intégralité sur la plateforme www.deliberations.be/seneffe. Les projets de décisions et les décisions y sont également accessibles.

 Inscrivez-vous au Grand Nettoyage de printemps

Du 20 au 23 mars, la Commune participera à la 11e édition du Grand Nettoyage.

Organisée à l’initiative de Be WaPP, le Grand Nettoyage est une vaste mobilisation citoyenne qui amène chaque année des dizaines de milliers de participants venant d'horizons divers (communes, associations, entreprises, écoles, citoyens...) à se retrousser les manches pour ramasser les déchets abandonnés dans la nature et dans l'espace public partout en Wallonie. Plus nous agirons ensemble, plus nous obtiendrons de résultats ! **Mobilisons-nous les 20, 21, 22 et 23 mars 2025 prochains. Rendez-vous dès le 10 février 2024 sur bewapp.be** (menu “j’agis en tant que citoyen”, rubrique “participation citoyenne”) pour compléter votre formulaire d’inscription. **La clôture des inscriptions est fixée au 12 mars minuit.**

Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe. **L’Administration sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d’organiser le ramassage de vos sacs de déchets.**

Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel qu’ils possèdent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les nouveaux participants, un kit de nettoyage composé d’une paire de gants, d’un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement.

Pour plus d'informations, consultez www.bewapp.be, contactez gn@bewapp.be ou rendez-vous sur facebook.com/bewapp.asbl.

 Découvrez le programme "J'ose la marche active"

Évoluez doucement mais sûrement vers une bonne pratique de la marche active et une meilleure condition physique. Retrouvez des sessions à Seneffe et à Arquennes :

- **Seneffe - Débutant dès le mardi 18 mars à 18h00 ;**
- **Arquennes - Remise à la marche dès le jeudi 20 mars à 17h30.**

Le programme marche active s’étale sur 8 semaines, au rythme de 3 séances par semaine : l’une encadrée par un animateur et les deux autres à pratiquer librement. L'animateur vous accompagnera dans la poursuite de votre objectif : **augmenter votre rythme de marche et améliorer votre condition physique dans une ambiance conviviale et décontractée. Pour ce qui est des entraînements libres, vous recevrez des fiches d’entraînement pour vous guider. Vous voulez vous remettre en forme et vous avez plus de 12 ans ? Ce programme est fait pour vous !** Trois programmes d’activités sont proposés, chacun avec une durée de 60 à 75 minutes maximum. Le niveau "remise à la marche", le niveau "débutant" et le niveau "initié". Le prix est de 20 € pour les affiliés Mutualité Chrétienne et 40 € pour les non affiliés. Inscrivez-vous en ligne sur mc.be/marche-active, par téléphone au 071/54.83.17 ou par courriel à l’adresse promusport@mc.be.

 Enquête/Annonce de projet

Service Environnement - 064/52.17.20(26)

- NEW WIND SPRL a introduit une demande de permis unique relative à l’implantation d’une éolienne d’une puissance totale maximale de 3,6MW et d'une hauteur totale maximale de 180 mètres ainsi qu'une cabine de tête et poser des câbles électriques vers cette cabine à la Rue de Nivelles à 7191 Ecaussinnes. Enquête publique du 25 février 2025 au 27 mars 2025 inclus.
- ALYSSE FOOD S.A a introduit une demande de permis d’environnement relative au maintien en activité d'un établissement de production de pâtisseries industrielles sis Rue Charles Richet 3 à 7180 Seneffe. Enquête publique du 3 mars 2025 au 17 mars 2025.

Service Urbanisme - 064/52.17.45

- Chemin de Bon Secours, 19 à Feluy : rénovation et extension d'une habitation - Annonce de projet du 20 février 2025 au 14 mars 2025.

Plus d'infos : **www.seneffe.be (pictogramme "Enquêtes publiques")**